



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le dix-neuvième jour du mois de septembre de l'an deux milles dix-sept à seize heure trente (2017-09-19 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Madame Violaine Doyle, préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Carole Chevarie, conseillère, ville de Port-Cartier

Ouverture de la session

Le préfet, monsieur Réjean Porlier, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2017-09-132

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 19 septembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 19 septembre 2017 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2017-09-133

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 18 juillet 2017

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 18 juillet 2017 tel que présenté."

Correspondances

Fonds de développement des territoires (FDT) enveloppe 2018 - Correspondance ministre Martin Coiteux - 5 septembre 2017

Fonds d'appui au rayonnement des régions - Correspondance du ministre Martin Coiteux – 5 septembre 2017

2017-09-134

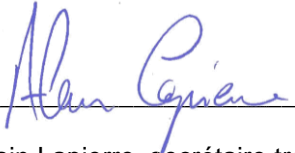
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 13 septembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 13 septembre 2017, de 519 602.26 \$".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2017-09-135

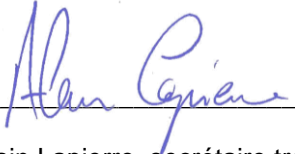
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 13 septembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 13 septembre 2017, de 41 598.45 \$".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2017-09-136

Centre d'Action Bénévole de Port-Cartier - Souper bénéfice

ATTENDU QUE l'activité bénéfice du Centre d'Action Bénévole de Port-Cartier aura lieu le samedi 14 octobre 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC verse une contribution de 160 \$ au Centre d'Action Bénévole de Port-Cartier inc. pour la tenue de son souper bénéfique aux saveurs du terroir qui aura lieu le 14 octobre 2017;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « promotion et publicité »."

2017-09-137

Autorisation à messieurs Philippe Gagnon, Hervé Deraps, Jean-François Vigneault et Alain Lapierre à assister à la formation de l'UQAC - Introduction à la sécurité civile

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise messieurs Philippe Gagnon, Hervé Deraps, Jean-François Vigneault et Alain Lapierre à assister à la formation de l'UQAC - Introduction à la sécurité civile qui se tiendra le 20 septembre 2017 à Sept-Îles;

QUE les frais d'inscription seront remboursés selon la politique en vigueur."

2017-09-138

Fonds locaux de solidarité FTQ - Lettre d'offre et convention de crédit variable à l'investissement

ATTENDU LA correspondance reçue en date du 31 juillet 2017, dont l'objet est la modification à l'offre d'investissement crédit variable à l'investissement de 750 000 \$ transféré à la MRC de Sept-Rivières le 20 avril 2015;

ATTENDU QUE lecture est faite de la lettre d'offre et convention de crédit variable à l'investissement de Fonds locaux de solidarité FTQ, société en commandite, à l'intention de la MRC de Sept-Rivières.

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE d'effectuer un emprunt et d'accepter l'offre de crédit variable à l'investissement de sept cent cinquante mille dollars (750 000 \$) selon les termes, conditions et restrictions énoncés à la lettre d'offre;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Réjean Porlier, préfet et monsieur Alain Lapierre, directeur général, à signer tous les documents nécessaires pour donner suite à ladite "Lettre d'offre et convention de crédit variable à l'investissement" ainsi que les annexes qui y sont jointes."

2017-09-139

Entente de partenariat régional en tourisme pour le développement de l'offre 2016-2020 (EPRT) - Amendement

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières a autorisé la conclusion d'une entente de partenariat régional en tourisme à sa séance du 20 juin 2017;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'amender la résolution 2017-06-097 afin de modifier les montants que la MRC investit dans l'entente 2016-2020 (EPRT).

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières investisse 30 000 \$ pour 2017-2018, 15 000 \$ pour 2018-2019 et 15 000 \$ pour 2019-2020, tel que stipulé dans l'entente."

2017-09-140

Contrat ateliers de formation

ATTENDU QU'il est de la volonté du conseil de soutenir les organismes du milieu en offrant des formations sur son territoire;

ATTENDU LA volonté de tenir les formations à l'automne 2017;

ATTENDU QUE l'offre de service de « Conférence Café » en du 8 août 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général, à conclure le contrat à intervenir avec « Conférence Café » afin d'offrir les formations suivantes :

- Le plan d'action et le plan de travail
- Bilan et rapport annuel des activités

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise une dépense de 1 671 \$ pour les frais de location de la salle et des frais de repas pour les deux jours de formation prévus les 22 et 23 novembre 2017. Sommes versées sur pièces justificatives;

QUE les sommes soient prises à même le poste budgétaire « FDT-Projets milieu de vie »."

2017-09-141

Dépôt du rapport annuel PADF 2016-2017

ATTENDU QU'en vertu de l'article 6.2 du cadre normatif du programme d'aménagement durable des forêts (PADF), les MRC doivent déposer un rapport annuel à la direction générale de la région Côte-Nord du MFFP;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 4.4 de l'entente de délégation, les MRC de la région ont désigné la MRC de Manicouagan à titre de responsable de l'administration de ladite entente;

ATTENDU QUE la résolution N° 2017-189 de la MRC de Manicouagan attestant le rapport annuel 2016-2017 du PADF.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières atteste la partie du rapport concernant la MRC de Sept-Rivières qui sera déposé au MFFP régional;

QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général soit autorisé à signer ledit rapport pour et au nom de la MRC de Sept-Rivières;

QUE copie conforme de cette résolution soit transmise à la MRC de Manicouagan."

2017-09-142

Adoption des projets retenus dans le cadre du Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMOT) conclut une entente avec la MRC de Sept-Rivières dans son exercice et ses responsabilités pour prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

ATTENDU QUE les MRC ont maintenant pleine compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a mis en place en septembre 2015 dans le cadre du Fonds de développement des territoires, une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse concernant les projets.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet de la Coop de solidarité centre de quilles Cartier, intitulé : « Centre de quilles Cartier – Coop de solidarité » pour une aide financière de 50 000 \$ ainsi que le projet de Recyk et Frip, intitulé : « Entrée de la bâtisse et système de tri » pour une aide financière de 13 434 \$ dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2017-09-143

Autoriser Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable et Véronique Bernatchez, secrétaire administrative, à assister à la Formation - Création contenu pour le Web

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable et Véronique Bernatchez, secrétaire administrative, à assister à la Formation - Création contenu pour le Web qui aura lieu les 28 et 29 septembre 2017 à Sept-Îles;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2017-09-144

Adoption du projet priorisé dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2017-2018

ATTENDU QUE le 17 juillet 2015, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard annonçait la mise en place du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

ATTENDU QUE le PADF respecte les obligations prévues à la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et répond à la volonté gouvernementale visant à rapprocher les centres de décision des populations locales et de donner davantage d'emprise aux milieux régionaux sur leur développement;

ATTENDU QUE ce programme permet notamment la réalisation d'interventions ciblées visant à :

- Réaliser des travaux d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales ou sur les terres privées appartenant à des propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la LADTF;
- Soutenir la réalisation de travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques;
- Accompagner les initiatives et soutenir l'organisation de différentes activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la transformation du bois.

ATTENDU QUE le projet doit être complété avant le 31 mars 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet de la Ville de Port-Cartier, intitulé « Remplacer ponceau chemin de l'Entrée D » priorisé dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts pour l'année 2017-2018 et accorde une aide financière de 11 121 \$;

QUE le projet est conditionnel à l'obtention par l'organisme des différentes autorisations nécessaires auprès des instances gouvernementales;

QUE les modalités concernant le versement et le suivi du projet soit établie par la signature d'une entente de financement à intervenir entre le promoteur et la MRC de Sept-Rivières;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2017-09-145

Entente de partenariat régional en tourisme 2016-2020 pour le développement de l'offre (EPRT) - Offre de service

ATTENDU QUE l'entente de partenariat conclu avec la ministre du Tourisme, l'Association touristique régionale de Duplessis et les MRC de Caniapiscau, de Minganie, le Golfe-du-Saint-Laurent et de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE les partenaires ont convenu que la MRC de Sept-Rivières analysera les dossiers déposés dans le cadre de l'EPRT 2016-2020;

ATTENDU QUE madame Chantal Bouchard, agente de développement pour la MRC de Sept-Rivières aura comme mandat, la rédaction des conventions avec les promoteurs, la révision de son analyse avec la ressource de l'ATR qui effectue les avis sectoriels, ainsi que de présenter son analyse des dossiers au comité de direction;

ATTENDU QU'il est convenu que l'ATR versera une somme de 450 \$ par projet pour l'analyse et l'accompagnement au comité de direction.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général à conclure une entente de service pour l'analyse des dossiers avec les partenaires de l'entente EPRT 2016-2020 de Duplessis afin de mandater la MRC de Sept-Rivières et madame Chantal Bouchard, agente de développement à agir comme personne ressources pour l'entente EPRT 2016-2020."

2017-09-146

Autorisation de signature du renouvellement des ententes avec les corporations de développement économique de Port-Cartier (CDE) et de Sept-Îles (DESI)

ATTENDU QUE les ententes conclues en décembre 2015 avec les corporations de développement économique de Port-Cartier et de Sept-Îles viennent à échéance le 31 décembre 2017;

ATTENDU QU'il est de la volonté du conseil de la MRC de prolonger lesdites ententes pour 1 an et de les bonifier.

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Réjean Porlier, préfet à signer les ententes à intervenir avec les corporations de développement économique de Port-Cartier (CDE) et de Sept-Îles (DESI)."

2017-09-147

Adoption des projets dans le cadre du fonds de développement pour le soutien au développement de communauté en santé (FSDCS)

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord et la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières ont signé une entente qui a pour objet de favoriser le développement de communautés en santé;

ATTENDU QUE la direction de santé publique CISSS Côte-Nord a créé un fonds pour servir de levier permettant la réalisation d'initiatives structurantes favorisant l'amélioration de la santé, des conditions et de la qualité de la population nord-côtière;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a signé une entente de collaboration pour la mise en commun des ressources et que cette dernière administre le fonds et fait la recommandation des projets;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse concernant les projets.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les projets retenus dans le cadre du Fonds pour le soutien au développement de communauté en santé (FSDCS) telle que présentée en annexe;
(Voir annexe « C »)

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2017-09-148

Adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de Sept-Rivières

ATTENDU QU'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie est en vigueur sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE le schéma doit en outre être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières s'est prononcée par la résolution numéro 2015-03-043, adoptée le 17 mars 2015 sur son intérêt à procéder à l'exercice visant la révision de celui-ci;

ATTENDU QUE conformément à l'article 18 de la Loi sur la sécurité incendie, le projet de schéma de couverture de risques a été soumis à la consultation de la population les 12 et 13 septembre 2017;

ATTENDU QUE conformément à l'article 15 de la Loi sur la sécurité incendie, les municipalités de Port-Cartier et de Sept-Îles ont été consultées sur les objectifs fixés au schéma de couverture de risques et retenus par le conseil de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE suite aux consultations de la population des villes de Port-Cartier et Sept-Îles des bonifications ont été apportées à la version soumise le 18 juillet 2017.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le schéma de couverture de risques en sécurité incendie (Voir annexe « D »);

QUE copie du schéma soit transmise au ministre de la Sécurité publique pour approbation."

2017-09-149

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2017-278 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 de la ville de Port-Cartier

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement de zonage n° 2009-151;

ATTENDU QUE le règlement n° 2017-278 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2017-278 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2017-09-150

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2017-384 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2017-384 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Violaine Doyle,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2017-384 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2017-09-151

Subvention - Fonds de soutien technique - Chemin d'accès aux activités de villégiature MRC de Sept-Rivières

ATTENDU QUE par ce fonds, la MRC désire soutenir des initiatives qui favorisent l'amélioration du réseau routier multiusage sur le territoire non organisé de la MRC;

ATTENDU QUE l'objectif est de maintenir l'accès et de rendre plus sécuritaires les routes d'accès menant à des concentrations de propriétaires de baux de villégiature et d'abris sommaires;

ATTENDU QUE la demande de l'association des utilisateurs du chemin du lac profond en date du 13 septembre 2017 pour un projet de réfection du pont de la rivière aux crapauds évalué à 213 626.44 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE l'association a reçu la confirmation d'une participation de 174 711.78 \$ du MFFP;

ATTENDU QUE le MFFP exige une contribution du milieu de 20 %;

ATTENDU QUE la corporation de développement économique de Port-Cartier (CDE) s'engage pour un montant de 15 000 \$;

ATTENDU QUE l'association contribuera pour un montant de 4 000 \$;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a déjà contribué en juin 2017 pour un montant de 3 564.23 \$ pour l'étude technique du projet.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution maximale de 20 000 \$ à «l'association des utilisateurs du chemin du lac profond» sur présentation de facture;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le fonds de soutien technique – chemin d'accès aux activités de villégiature MRC de Sept-Rivières."

2017-09-152

Octroi d'une aide financière pour la Table de concertation des aînés de la MRC de Sept-Rivières

ATTENDU QUE la tenue d'activités sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières concernant la journée Internationale des aînés 2017, qui aura lieu le 1^{er} octobre.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une participation de 1 000 \$ à la Table de concertation des aînés de la MRC de Sept-Rivières pour la tenue des activités sur le territoire des villes de Port-Cartier et Sept-Îles du 1^{er} octobre 2017;

QUE les sommes soient prises à même le poste « FDT-Projets régionaux »."

2017-09-153

Acquisition du module " PG MegaGest - Engagements financiers"

ATTENDU QUE la volonté de doter la MRC d'un système de gestion de ses engagements financiers et commandes;

ATTENDU QUE l'offre de service de la firme PG Solutions #1MRCS50-160608-CV1 en date du 17 juillet 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général, à faire l'acquisition du module « PG MegaGest – Engagements financiers », de la firme PG Solutions pour un coût d'acquisition et d'installation de 2 779.00 \$ taxes en sus;

QUE le conseil de la MRC autorise monsieur Alain Lapierre à signer le contrat de service d'entretien et soutien annuel au montant de 590,00 \$ taxes en sus;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « informatique »."


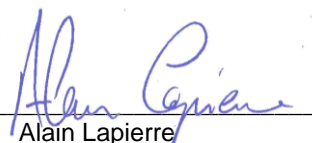
2017-09-154

Levée de la session


IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Carole Chevarie,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 19 septembre 2017 soit levée à 17 h 15."

 Réjean Porlier Préfet	 Alain Lapierre Directeur général et secrétaire trésorier
---	---

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.


 Réjean Porlier
 Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER

MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 13 SEPTEMBRE 2017

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyers pour les mois d' août et septembre 2017	19 455.56 \$
2. CAROLE CHEVARIE	
Réf. : -Déplacement pour session du 18 juillet 2017.....	72.10 \$
3. VIOLAINE DOYLE	
Réf. : -Déplacement pour session du 18 juillet 2017.....	32.90 \$
4. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres juillet et août 2017.....	30.00 \$
Réf. : -Frais de voyage Baie-Comeau, 20 juillet 2017 (fermeture CRÉ).....	316.75 \$
Réf. : -Frais de voyage Baie-Comeau, 17 août 2017 (FARR).....	316.75 \$
5. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour juillet et août 2017.....	24.00 \$
6. MBÉGOU FAYE	
Réf. : -Frais de repas pour les 29 et 30 août 2017.....	50.00 \$
7. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Frais de déplacements pour juillet et août 2017.....	102.40 \$
8. JEAN-FRANÇOIS VIGNEAULT	
Réf. : -Frais de repas pour les 18, 20 et 25 juillet 2017.....	75.00 \$
Réf. : -Frais de repas pour les 17 et 24 août 2017.....	95.00 \$
9. HERVÉ DERAPS	
Réf. : -Frais de repas pour les 18, 20 et 25 juillet 2017.....	75.00 \$
Réf. : -Frais de repas pour les 24, 29 et 30 août 2017.....	120.00 \$
10. VINCENT CARBONNELLE	
Réf. : -Frais de déplacements pour août 2017.....	65.80 \$
11. ÉCOPATROUILLEURS	
Réf. : -Frais de déplacements pour juillet 2017.....	626.03 \$
Réf. : -Frais de déplacements pour août 2017.....	612.42 \$
12. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour juillet 2017.....	9 045.47 \$
Réf. : -Cotisations pour août 2017.....	8 804.45 \$
13. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour juillet 2017.....	21 360.27 \$
Réf. : -Cotisations pour août 2017.....	21 057.08 \$
Réf. : -TPS et TVQ à payer au 30 juin 2017.....	21 508.61 \$
14. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour juillet 2017.....	377.35 \$
Réf. : -Cotisations pour août 2017.....	316.17 \$
15. AON HEWITT	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, juillet 2017.....	8 181.32 \$
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, août 2017.....	8 181.32 \$
16. PME+	
Réf. : -Assurance-collective pour août 2017 (Industrielle Alliance).....	7 115.46 \$
Réf. : -Assurance-collective pour septembre 2017 (Industrielle Alliance).....	7 115.46 \$
17. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	
Réf. : Loyers BANQ pour les mois d'août et septembre 2017.....	6 326.74 \$

18. COGECO	
Réf. : -Frais pour septembre et octobre 2017.....	110.36 \$
19. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires pour juillet 2017.....	118.80 \$
Réf. : -Frais cellulaires pour août 2017.....	122.58 \$
20. VISA DESJARDINS	
Réf. : -SurveyMonkey; écopatrouille.....	70.00 \$
Réf. : -Bureau en gros; achats divers bureau.....	46.64 \$
Réf. : -Provigo; achats divers bureau.....	64.44 \$
Réf. : -Restaurant Bar chez Omer; Rencontre d'équipe 31 juillet 2017.....	128.93 \$
Réf. : -Gagnon Frères; dépôt achat lave-vaisselle.....	161.00 \$
Réf. : -Acklands-Grainger; achats divers équipement villégiature.....	203.34 \$
Réf. : -FQM; inscriptions congrès 2017.....	4 972.70 \$
Réf. : -Canadian Tire; achat poignée de porte et trucs pour écopatrouille.....	81.60 \$
Réf. : -Postes Canada; envoi Hydro-Québec.....	13.25 \$
Réf. : -Restaurant Chez Sophie; Rencontre TGIRT du 29 août 2017.....	176.00 \$
Réf. : -Chambre de commerce de SI; inscription A.Lapierre, 24 août 2017.....	67.45 \$
21. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, juillet et août 2017.....	50.00 \$
22. PÉTROLES IRVING	
Réf. : -Essences camion juillet 2017.....	317.55 \$
Réf. : -Essences camion août 2017.....	781.64 \$
23. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 1 ^{er} août 2017.....	180.46 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 2 août 2017.....	232.14 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Renée au 17 juillet 2017.....	25.61 \$
Réf. : -Achat liquide scellant pour timbreuse.....	49.44 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Kyocera.....	2.76 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 1 ^{er} septembre 2017.....	92.57 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 1 ^{er} septembre 2017.....	129.15 \$
24. SERVICE DE CARTES DESJARDINS	
Réf. : -Frais marchands pour juillet 2017.....	157.53 \$
Réf. : -Frais marchands pour août 2017.....	128.68 \$
25. TELUS QUÉBEC	
Réf. : -Frais inter. juillet, services août 2017.....	43.29 \$
Réf. : -Frais inter. août, services septembre 2017.....	43.17 \$
26. DESI	
Réf. : -tel entente de service DESI-MRC, 2016-2017.....	117 734.00 \$
27. CDE-PC	
Réf. : -tel entente de service CDE-MRC, 2016-2017.....	39 245.00 \$
28. COMITÉ DE RELANCE DE LA STATION DE SKI GALLIX	
Réf. : -Aide financière 2017-2018, tel protocole d'entente.....	82 500.00 \$
29. FONDATION LOISIR CÔTE-NORD	
Réf. : -Participation activité de financement du 25 août 2017.....	300.00 \$
Réf. : -Participation activité de financement du 14 octobre 2017.....	640.00 \$
30. CTASI	
Réf. : -Transport Interbus, aide financière 2017 (50%).....	62 500.00 \$
31. STAPLES AVANTAGE	
Réf. : -Papeterie diverses et transport.....	219.00 \$
32. BELL MOBILITY	
Réf. : -Frais mensuels cellulaires écopatrouille.....	627.24 \$
33. LOCATION SAUVAGEAU	
Réf. : -Locations véhicules pour écopatrouille, juin 2017.....	167.59 \$
Réf. : -Locations véhicules pour écopatrouille, juillet 2017.....	103.38 \$
34. MONSIEUR MARTIN ALLÉ	
Réf. : -Subvention PAD, final.....	7 257.05 \$

35. INDUSTRIELLE-ALLIANCE	
Réf. : -Assurance prêts aux entreprises.....	219.69 \$
36. SERVICE FINANCIERS DE LAGE LANDEN CANADA	
Réf. : -Location trimestrielle Système de publipostage.....	465.65 \$
37. PAGES JAUNES	
Réf. : -Frais pour juillet 2017, Profil virtuel et annuaire Sept-îles.....	123.26 \$
Réf. : -Frais pour août 2017, Profil virtuel et annuaire Sept-îles.....	124.49 \$
38. TRANSUNION DU CANADA	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, juillet 2017.....	100.49 \$
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, août 2017.....	28.74 \$
39. 9348-7601 QUÉBEC INC.	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	5 000.00 \$
40. LES FOUS DE L'ÉTÉ	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	1 500.00 \$
41. MINISTRE DES FINANCES	
Réf. : -Programme de cadets de la SQ, été 2017.....	10 000.00 \$
Réf. : -Permis, cours d'eau (2).....	640.00 \$
42. LES IDÉES DE KAMA	
Réf. : -FDT-Soutien aux entreprises.....	3 000.00 \$
43. RADION CIPC/CKCN FM	
Réf. : -Écocapsules juillet 2017.....	1 356.71 \$
Réf. : -Écocapsules août 2017.....	1 057.78 \$
44. PIERRÔT L'ENTREPÔT	
Réf. : -Location local #16, juillet et août 2017.....	551.88 \$
45. FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	
Réf. : -Avis de mutation (1).....	4.00 \$
46. COMAQ	
Réf. : -Formation, 22 septembre 2017, A.Lapierre.....	626.61 \$
47. FRANCO TYP-POSTALIA	
Réf. : -Location trimestrielle machine à timbres.....	153.50 \$
48. PROMOTEK	
Réf. : -Rapport juin 2017.....	309.19 \$
Réf. : -Rapport juillet 2017.....	387.04 \$
49. ATELIER LAFORGE	
Réf. : -Location Chaloupe, 1 jour.....	201.21 \$
Réf. : -Location Bateau, 1 jour.....	574.88 \$
50. MARCHÉ MELLAU	
Réf. : -Repas du 22 août 2017.....	167.86 \$
51. BMR LAUREMAT	
Réf. : -Programme incitatif au compostage domestique, août 2017.....	350.00 \$
52. IMPRIMERIE B ET E	
Réf. : -Service de photocopies, écopatrouille.....	656.51 \$
53. JOURNAL LE NORD-CÔTIER	
Réf. : -Avis public, schéma de couv. De risques incendie.....	402.41 \$
Réf. : -Avis public, remerciements partenaires écopatrouille.....	1 649.89 \$
54. BRASSARD BURO	
Réf. : -Achats divers.....	227.13 \$
55. VOYAGES TOUR MONDE	
Réf. : -Billet d'avion congrès FQM, Denis Miousse.....	383.49 \$
56. ATELIER DE SOUDURE ROBICHAUD INC.	
Réf. : -Réparation remorque MRC.....	242.49 \$

57. UQAC	
Réf. : -Formation"Introduction à la sécurité civile", 4 personnes.....	1 517.68 \$
58. DÉBOSELAGE DE LA CÔTE INC.	
Réf. : -Réparation véhicule MRC.....	868.06 \$
59. RÉSEAU ENVIRONNEMENT	
Réf. : -Colloque, Inscription V.Carbonnelle.....	224.20 \$
60. MUNICIPALITÉ TNO LAC-WALKER	
Réf. : -Remboursement TPS au 30 juin 2017.....	1 566.31 \$
Réf. : -Remboursement TVQ au 30 juin 2017.....	1 562.47 \$
61. ZONE VÉLO SKI	
Réf. : -Entretiens vélos écopatrouille.....	78.16 \$
62. SADC	
Réf. : -Formation"Création de contenu/OBNL", pour deux personnes.....	190.00 \$
63. RECYC-QUÉBEC	
Réf. : -Étude dossier "ICI on recycle".....	281.69 \$
64. IMAGERIE OPTIK 360	
Réf. : -Campagne de sensibilisation PGMR 2017-2019.....	20 367.71 \$
65. MAP DESIGN	
Réf. : -Graphisme pour écopatrouille.....	341.25 \$
66. DÉBOISEMENT EXCAVATION BNL INC.	
Réf. : -Travaux, capture d'un castor, Clarke-City.....	776.08 \$
TOTAL DES DÉPENSES.....	519 602.26 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER

TNO LAC-WALKER AU 13 SEPTEMBRE 2017

1. MRC DE SEPT-RIVIERES

Réf. : -Dépenses partageables pour août et septembre 2017.....	28 067.16 \$
Réf. : -Quote-part, campagne de sensibilisation dépotoirs clandestins.....	54.00 \$

2. HYDRO-QUÉBEC

Réf. : -Éclairage public pour juillet 2017.....	662.38 \$
Réf. : -Éclairage public pour août 2017.....	662.38 \$
Réf. : -Électricité centre communautaire du 28 juin au 24 août 2017.....	182.58 \$

3. CONSEIL DES MONTAGNAIS UASHAT MAK MANI-UTENAM

Réf. : -Collectes des ordures et recyclage pour juillet et août 2017.....	3 468.00 \$
---	-------------

4. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE

Réf. : -Réception matières recyclables juin 2017.....	91.18 \$
Réf. : -Réception matières recyclables juillet 2017.....	101.64 \$
Réf. : -Réception matières recyclables août 2017.....	46.34 \$

5. L'IMMOBILIÈRE

Réf. : -Gestion du rôle, août et septembre 2017.....	3 813.34 \$
--	-------------

6. VILLE DE SEPT-ÎLES

Réf. : -Enfouissement sanitaire pour juin 2017.....	338.46 \$
Réf. : -Enfouissement sanitaire pour juillet 2017.....	370.27 \$

7. GROUPE ENVIRONEX

Réf. : -Analyses eau juillet 2017.....	659.48 \$
Réf. : -Analyses eau août 2017.....	807.09 \$

8. ÉQUIPEMENTS NORDIQUES

Réf. : -Travaux entretien chemin lac daigle, 19 juin 2017.....	680.65 \$
--	-----------

9. FORMULES MUNICIPALES

Réf. : -Certificats d'autorisation et permis de construction.....	110.27 \$
---	-----------

10. BESNIER DION RONDEAU

Réf. : -Dossier mise en demeure, Marco Dionne.....	160.97 \$
--	-----------

11. ASS. COMM. DU LAC DAIGLE

Réf. : -Subvention pour 2017.....	1 300.00 \$
-----------------------------------	-------------

12. REMBOURSEMENTS DE TAXES

Réf. : -Fiches annulées (3).....	22.26 \$
----------------------------------	----------

TOTAL DES DÉPENSES 41 598.45 \$

ANNEXE C

Annexe

	Nom de l'organisme	Titre du projet	Montant accordé
1	L'Envol, La Maison de la famille de Sept-Îles	Aménagement d'une cuisine à vocation communautaire	50 000 \$
2	Amicale interculturelle de Sept-Îles (AMIS)	Lancement de l'amicale interculturelle de Sept-Îles	6 000 \$
Total de projets acceptés : 2			56 000 \$